

Résumé d'orientation

Le projet Meilleurs bénéficiaires dans un monde meilleur

La crise financière de 2008 a soulevé une série de questions fondamentales sur le rôle des investisseurs dans la société, tant sur le plan des investissements qu'ils effectuent que sur celui de la manière dont ils utilisent leur influence pour veiller à ce que les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités soient portés au maximum et les impacts négatifs maintenus au niveau minimum.

Si quelques investisseurs ont en effet joué un rôle progressiste et d'exemple dans le débat sur les changements climatiques et apporté des contributions utiles dans des domaines comme les normes relatives aux conditions de travail, l'accès aux médicaments essentiels et le versement de pots-de-vin et la corruption, de nombreuses questions liées à la réduction de la pauvreté et au développement durable n'ont, jusqu'ici, suscité guère d'attention lors des discussions portant sur l'investissement responsable. Oxfam a lancé le projet Better Returns in a Better World (Meilleurs bénéfices dans un monde meilleur) en octobre 2008 afin de tenter de comprendre quelles sont les barrières qui empêchent les investisseurs de s'intéresser à cet ordre du jour, et d'identifier les façons possibles de remédier à ces barrières ou de les surmonter.

Le projet a été structuré comme un partenariat de recherche avec l'industrie de l'investissement. Nous avons organisé un ensemble de sept ateliers de travail, et chacun d'entre eux a été complété par une série d'entretiens individuels approfondis avec des experts de l'investissement et du développement. Le projet a établi un dialogue avec un total de 80 investisseurs différents aux quatre coins de l'Europe et des États-Unis.

Oxfam a beaucoup apprécié le degré considérable d'intérêt et de participation active des investisseurs au projet Meilleurs bénéfices dans un monde meilleur. Nous avons été tout particulièrement encouragés par le consensus observé parmi les investisseurs sur le fait qu'il existe des arguments commerciaux et éthiques convaincants en faveur d'une contribution largement plus importante de la part des investisseurs à la réalisation des buts de réduction de la pauvreté et de développement.

Principaux résultats

Le projet a mis en évidence deux ensembles de barrières qui empêchent les investisseurs de jouer un rôle plus important dans les efforts en vue de réduire la pauvreté et de soutenir le développement. Le premier ensemble de barrières concerne la structure et le fonctionnement de l'industrie de l'investissement et a une incidence non seulement sur la pauvreté et le développement mais aussi sur la durabilité des marchés dans leur ensemble. Celles qui ont été mises en évidence comme les étant plus préoccupantes sont :

- l'absence de supervision de la part des propriétaires d'actifs de la manière dont leurs gestionnaires d'investissement tiennent compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance – et des impacts qu'elles ont sur les résultats sur le plan de la pauvreté et du développement durable dans le cadre de leurs pratiques d'investissement ;
- le court-termisme, en particulier le décalage frappant entre les horizons très brefs de la plupart des investisseurs institutionnels et les délais beaucoup plus longs requis pour la réalisation des buts de réduction de la pauvreté et de développement ; et
- le manque général de transparence au sein de la communauté de l'investissement, particulièrement dans le contexte de ce projet, le manque d'informations émanant de la majorité des investisseurs sur leurs approches de l'investissement responsable.

Aucune de ces barrières ne sera facile à surmonter. Pour s'attaquer au court-termisme, il faudra mettre en place des interventions de réglementation considérables dont la mise en œuvre et le fonctionnement efficace prendront des années. Ceci dit, il y a des propositions comme une taxe sur les transactions financières qui constitueraient un progrès. Néanmoins, il y a certaines mesures pratiques – obligatoires et volontaires – qui peuvent être prises et qui apporteraient une contribution considérable aux efforts en vue de résoudre les questions de supervision et de transparence. Elles sont répertoriées ci-après.

Le deuxième ensemble de barrières est de nature plus technique et concerne les défis pratiques de l'intégration des impacts sociaux et environnementaux qui ont un effet sur la pauvreté et le développement durable dans les pratiques des investisseurs. Les participants au projet **Meilleurs Bénéfices dans un Monde Meilleur** ont identifié les deux questions suivantes comme étant tout particulièrement importantes :

- l'absence générale de travaux de recherche crédibles sur les implications pour les bénéfices financiers des questions de pauvreté et de développement, et le manque général de données utiles de la part des entreprises sur leurs impacts sociaux et environnementaux. La conséquence de cet état de fait est qu'il est difficile pour les investisseurs d'évaluer correctement les risques sociaux et environnementaux auxquels sont soumises les entreprises, tout particulièrement dans les pays en développement.
- l'absence générale de cadres normatifs clairs (qu'ils soient définis sous forme de règlements ou de codes et normes largement respectés) par rapport auxquels les performances des entreprises pourraient être évaluées et qui peuvent former la base d'un dialogue entre les entreprises et leurs investisseurs.

Recommandations

Nous présentons ci-dessous nos propositions relatives aux actions pratiques que, selon nous, les investisseurs et les gouvernements peuvent et devraient entreprendre

au cours des trois à cinq années à venir afin de nous permettre d'accomplir de véritables progrès sur les questions mises en évidence durant ce projet.

S'attaquer aux barrières structurelles

Tous les investisseurs institutionnels (propriétaires d'actifs, gestionnaires d'actifs, compagnies d'assurance, etc.) devraient :

- adopter, mettre en œuvre et publier une politique générale d'investissement responsable ;
- publier une politique générale précise sur les questions relatives à la réduction de la pauvreté et au développement ;
- assigner aux échelons supérieurs de leur hiérarchie la responsabilité de mettre en œuvre leurs politiques générales d'investissement responsable ;
- établir un dialogue avec les entreprises dans lesquelles ils ont investi afin d'encourager des normes exigeantes de performances sociales et environnementales en général ;
- intégrer la considération de toutes les questions pertinentes environnementales, sociales et de gouvernance dans toutes les décisions relatives à l'investissement ;
- suivre la mise en œuvre de leurs politiques générales, tant les actions entreprises que les résultats obtenus ;
- présenter des rapports annuels sur la mise en œuvre des politiques générales et les résultats obtenus.

Les organisations qui sous-traitent la responsabilité d'une partie ou de la totalité de la gestion de leurs investissements devraient intégrer des considérations relatives à l'investissement responsable dans :

- les processus de nomination et de renouvellement de nomination de leurs gestionnaires d'actifs (p. ex. en faisant de l'investissement responsable une condition minimale pour la nomination des gestionnaires d'investissement) ;
- leurs processus de suivi de la gestion de l'investissement ; et
- leurs propres rapports en expliquant, particulièrement, la façon dont ils ont veillé à ce que leurs engagements d'investissement responsable et leurs préoccupations soient abordés par leurs gestionnaires d'investissement, ainsi que les résultats obtenus.

Les gouvernements devraient :

- exiger des fonds de pension et autres propriétaires d'actifs qu'ils aient une politique générale relative à l'investissement responsable et qu'ils présentent des rapports sur les résultats sociaux, environnementaux et financiers qui découlent de la mise en œuvre de la politique générale ;
- faire de l'investissement responsable une partie intégrante des actifs financiers qu'ils gèrent, p. ex. fonds de pension publics.

S'attaquer aux barrières techniques

Les investisseurs institutionnels doivent s'efforcer d'améliorer l'intégration des questions de développement et relatives à la pauvreté dans les pratiques d'investissement en :

- soutenant le développement d'outils analytiques pour permettre l'intégration de questions relatives à la pauvreté et au développement dans les recherches effectuées sur les investissements et la prise de décisions dans ce domaine ;
- établissant un dialogue avec les organisations de la société civile concernées pour comprendre correctement les questions relatives à la réduction de la pauvreté et au développement et la manière dont les activités des investisseurs peuvent avoir une incidence sur ces questions ;
- encourageant le côté vente (banques d'investissement) à se concentrer beaucoup plus sur les questions relatives à la pauvreté et au développement dans leurs recherches sur les investissements pour les gestionnaires d'investissement ;
- encourageant des améliorations dans la présentation de rapports sur la responsabilité des entreprises, en particulier en veillant à ce que celles-ci s'intéressent aux questions relatives à la réduction de la pauvreté et au développement dans leurs rapports et en demandant instamment aux entreprises de présenter des rapports permettant la réalisation de comparaisons utiles ;
- encourageant les gouvernements et les parties prenantes clés à entamer ou poursuivre le processus de développement de cadres normatifs appropriés (et à améliorer la législation) pour les entreprises. Les priorités clés concernent les aspects suivants : (a) veiller à l'adoption du Traité des Nations Unies sur le commerce des armes proposé, (b) développer un cadre clair pour les attentes en termes de responsabilité des entreprises en ce qui concerne le secteur de la défense en général et (c) mettre au point un cadre clair pour l'accès aux terres (et plus particulièrement la manière dont les questions comme la sécurité alimentaire, le droit à la nourriture, le régime foncier, les ressources en eau, la participation de petites parties prenantes, les avantages des investissements pour les communautés sont abordées dans les décisions relatives aux investissements).

Les gouvernements devraient exiger des entreprises qu'elles :

- présentent un rapport complet sur leur responsabilité en tant qu'entreprises, en se basant sur les cadres mis au point par l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI – Global Reporting Initiative) et des initiatives similaires de transparence ;
- incluent des informations sur les questions financières, matérielles, sociales et environnementales dans les rapports qu'elles présentent à leurs actionnaires ; et
- présentent les informations que comportent leurs rapports sous une forme utile pour ceux qui s'intéressent aux questions relatives à la réduction de la pauvreté et au développement. Un aspect plus pressant consiste à demander aux sociétés de divulguer les taxes et autres paiements versés aux gouvernements pays par pays.

Remarques de conclusion

Les participants au projet BRBW étaient tous d'avis que le centre de gravité de l'industrie de l'investissement se déplace inexorablement vers les marchés émergents, dont elle tirera une part croissante de ses bénéfices futurs. Oxfam reconnaît le besoin crucial d'investissements responsables à long terme – qui tiennent compte des questions sociales, environnementales et de gouvernance qui déterminent si l'investissement a un impact positif net sur la réduction de la pauvreté – dans les pays en développement, en particulier dans les zones et secteurs qui souffrent depuis longtemps de sous-investissement. Nous sommes d'avis que ce projet a apporté une

contribution à la sensibilisation parmi les investisseurs et à l'identification de certaines des mesures qui peuvent contribuer à faire en sorte que ces flux d'investissement apportent une contribution accrue à la réduction de la pauvreté à l'avenir.

Le moment est venu d'adopter une nouvelle approche audacieuse de l'investissement direct et indirect dans les pays en développement, une approche qui incorpore une exigence d'équité sociale dans l'analyse et la pratique des investisseurs, basée sur la transparence et la propriété responsable, et qui encourage le dialogue avec toutes les parties prenantes intéressées.

© Oxfam International Novembre 2010.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter: advocacy@oxfaminternational.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

